

Monnaies et bijoux trouvés à la Qal'a des Bani Hammâd

Rachid Bourouiba

Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, Année 1970, Volume 8, Numéro 1
p. 67 - 77

[Voir l'article en ligne](#)

Page 67 de cet article

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

MONNAIES ET BIJOUX TROUVÉS A LA QAL'À DES BANI HAMMAD

Lorsque partant de Msila, sous-préfecture du département de Sétif, on emprunte la route de Barika, on trouve, à 16 km de Msila, un panneau indicateur qui porte ces mots : Kalaa des Benî Hammâd, 20 km. On prend alors une piste perpendiculaire à la route nationale, orientée sud-nord, d'abord rectiligne et plate puis sinueuse et escarpée lorsqu'elle s'élançe à l'assaut des Monts Maadid. Après trois quarts d'heure de route, on arrive à la Qal'a des Banî Hammâd.

Lieu d'une rare valeur stratégique, la Qal'a était déjà habitée à l'époque romaine puisque le Général de Beylié y a découvert une mosaïque de marbre représentant le Triomphe d'Amphitrite. En 947, elle servit de refuge à Abû Yazîd, l'homme à l'âne, poursuivi par le prince fâtimide al-Mançûr contre qui il s'était révolté. Mais ce n'est qu'à partir de 1007-1008, date à laquelle Hammâd b. Buluggin obtint de son suzerain Bâdis l'autorisation d'y fonder une ville et d'en faire sa capitale que ce site devint le siège d'une brillante civilisation. Même après le départ des Hammâdides pour Bougie leur nouvelle capitale, la Qal'a continua à jouer un rôle important au Maghrib central. En 1152, les soldats de 'Abd al-Mu'min, le chef des Almohades, la prirent d'assaut et, selon Ibn Khaldûn, la ruinèrent et passèrent ses habitants au fil de l'épée¹. En 1185, 'Alî b. Ghaniya s'en empara après un siège de trois jours. A partir de cette date, la Qal'a tombe dans l'oubli.

C'est de cet oubli que les archéologues ont essayé de la sortir. Il y eut d'abord des recherches de Paul Blanchet en 1897 auxquelles succédèrent, en 1908, les fouilles du Général de Beylié qui réussit à exhumer : la mosquée, le Donjon du Manar et le Palais du Lac. Les recherches furent ensuite abandonnées jusqu'en 1951, date à laquelle M. Golvin les reprit et réussit à mettre au jour le Palais du Salut,

1. IBN KHALDUN, *Histoire des Berbères*, trad. de Slane, t. II, p. 190.